



Le tableau de bord de la compétitivité - Edition 2014

Une économie si résiliente ?

Sommaire

1. Introduction	2
2. Résultats de l'édition 2014	3
<i>En comparaison avec d'autres pays.....</i>	3
<i>Evolution au fil du temps</i>	4
3. Analyse par pilier	5
1. <i>Performances macroéconomiques.....</i>	5
2. <i>Emploi</i>	5
3. <i>Productivité et coût du travail</i>	5
4. <i>Fonctionnement du marché.....</i>	7
5. <i>Cadre institutionnel et réglementaire.....</i>	7
6. <i>Entrepreneuriat.....</i>	8
7. <i>Education et formation</i>	8
8. <i>Economie de la connaissance.....</i>	9
9. <i>Cohésion sociale</i>	9
10. <i>Environnement.....</i>	9
4. Classement général du Luxembourg par pilier entre 2000 et 2013....	11
5. Conclusions et remarques complémentaires.....	11

1. Introduction

Sous le slogan « une économie résiliente », fut récemment présenté le Tableau de bord de la compétitivité, édition 2014, de l'Observatoire de la Compétitivité (ODC)¹, et ce après une « évolution en dents de scie² » en 2013, les « vents contraires³ » de 2012 et un appel « à prendre la compétitivité au sérieux⁴ » lancé en 2011 par l'ODC.

Pour rappel, le tableau de bord de la compétitivité (ci-après « TBCO »), proposé en 2003 par le Professeur Lionel Fontagné en collaboration étroite avec les partenaires sociaux, a pour but d'offrir aux autorités publiques un instrument permettant la mesure et l'évaluation des progrès accomplis en matière de compétitivité tout en prenant en considération les spécificités du pays suite aux nombreuses critiques énoncées (à tort ou à raison) à l'encontre des études de compétitivité internationales (Forum Économique Mondial, IMD, etc.).

Le TBCO repose sur la définition large du concept de compétitivité, définition du Conseil économique et social (CES) et retenue par le Comité de coordination tripartite, qui est celle de « *la capacité d'une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale tout en préservant l'environnement* ». Selon le CES, la compétitivité constitue un moyen permettant d'atteindre ces objectifs. Toujours d'après le CES, un pays peut être considéré comme compétitif si « *sa productivité augmente à un rythme similaire ou supérieur à celui de ces principaux partenaires commerciaux ayant un niveau de développement comparable, (s') il parvient à maintenir un équilibre dans le cadre d'une économie de marché ouvert (et s') il connaît un niveau d'emploi élevé* ».

A l'aide du TBCO, il est possible d'évaluer d'un côté la performance du pays dans l'espace, c'est-à-dire en procédant à une comparaison de performances par rapport à d'autres pays, et d'un autre côté de procéder à une comparaison de la performance du pays dans le temps. Donc, en se comparant « à soi même ».

Notons encore que le TBCO fera bientôt l'objet d'une « grande révision ». Pour citer la Secrétaire d'Etat à l'économie, « (...) *Après dix ans de bons et loyaux services, il est raisonnable de remettre le tableau de bord sur le métier et de revoir la pertinence, la qualité et la portée des statistiques. Une révision est devenue incontournable. Ainsi, le tableau de bord est actuellement examiné par les partenaires sociaux au Conseil économique et social. J'en attends un tableau de bord plus solide et fiable et qui entre en cohérence avec les autres indicateurs comme ceux du futur « PIBien-être ». Avec la stratégie Europe 2020 et la procédure des déséquilibres macroéconomiques, de nombreux d'indicateurs sont entrés dans la sphère politique européenne et il est donc nécessaire qu'ils rentrent aussi dans la sphère politique luxembourgeoise⁵ ».*

¹ Disponible sous : http://www.odc.public.lu/publications/perspectives/PPE_029.pdf.

² Intitulé retenu par l'ODC en 2013.

³ *Ibidem*, en 2012.

⁴ *Ibidem*, en 2011.

⁵ Source : préface du TBCO 2014.

En effet, certains indicateurs repris dans le TBCO semblent dépassés (héritées de la stratégie de Lisbonne ; indicateurs tels que le taux d'accès à Internet par les ménages ou encore le nombre de téléphones portables par 100 habitants, etc.), d'autres manquent (indicateurs repris dans la stratégie « Europe 2020 », ou encore dans la « procédure des déséquilibres macroéconomiques », etc.) alors que pour d'autres encore se posent d'importantes questions de disponibilité des données (cadre institutionnel, cohésion sociale) dans les différents pays, notamment les pays membres de l'UE (couverts par le TBCO) mais non-membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

2. Résultats de l'édition 2014

Dans l'édition 2014 du TBCO, le Luxembourg se positionne à la 6^{ème} place parmi les Etats membres de l'Union européenne et gagne ainsi 7 places par rapport à l'édition précédente. Pour rappel, lors de la présentation du TBCO l'année passée, le Luxembourg occupait la 13^{ème} place, qui était même la plus mauvaise performance depuis l'élaboration du TBCO en 2003. Dans l'édition actuelle, le vent semble donc avoir tourné et le Luxembourg atteint avec une 6^e place la meilleure performance depuis l'élaboration du TBCO.

En tête du peloton, l'on retrouve comme l'année dernière, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Finlande. L'Allemagne (9^e) a perdu une place tandis que la France (8^e) et la Belgique (15^e) ont gagné 3 positions chacune.

En ce qui concerne l'amélioration du positionnement du Luxembourg, il faut rappeler qu'il s'agit d'un classement relatif, c'est-à-dire que la performance du Grand-Duché dépend également des performances des autres pays européens. Pour trouver la raison exacte de cette « surperformance », il faut décortiquer les résultats pilier par pilier⁶.

A la lecture des résultats en termes absolus (scores absolus atteints vs. positionnement relatif à d'autres pays), il devient par ailleurs apparent qu'un « cluster » de 9 pays se trouvent coude-à-coude et une amélioration peu conséquente, en termes absolus, peut entraîner un progrès significatif, en termes relatifs, au niveau du classement final (voir partie 5 *infra*).

En comparaison avec d'autres pays

Comme cité ci-avant, le TBCO permet d'évaluer les indicateurs quant à leur performance par rapport à la moyenne européenne. Le graphique ci-dessous affiche le nombre d'indicateurs étant classés comme « verts », « oranges » et « rouges » par le TBCO. Si la valeur de l'indicateur est de 20% supérieure ou égale à la moyenne de l'Union européenne, l'indicateur est classé vert ; si elle est

⁶ Les auteurs du TBCO rappellent dans ce contexte que : « L'indice synthétique, qui agrège l'ensemble de l'information pour donner une vue synoptique, est une aide appréciée par les médias, adeptes de l'information compacte instantanée. En aucun cas, il ne remplace une analyse sérieuse et approfondie, par indicateur, domaine et branche d'activité. Ce Tableau de bord ne se complaît nullement à asséner des vérités « pseudo-scientifiques » comme l'affirment ses détracteurs : il se borne à mesurer, dans un cadre conceptuel commun, une série de critères arrêtés ensemble sur base des données livrées par la statistique publique ».

entre +20% et -20% par rapport à la moyenne européenne, l'indicateur est classé orange ; et si elle est 20% moins bonne que la moyenne européenne, l'indicateur est classé rouge.

Nombre d'indicateurs dans le vert, l'orange et le rouge sur un total de 77 indicateurs



Le nombre d'indicateurs « verts » n'a pas connu de changements notables aptes à « expliquer » le bond de 7 places réalisé dans le classement de l'indicateur synthétique. De même, les indicateurs se trouvant dans la zone « orange » respectivement dans la zone « rouge » n'ont pas non plus enregistré des changements spectaculaires.

La relative absence d'évolution de la « couleur des indicateurs » permet de conclure que la situation compétitive fondamentale ou structurelle du Grand-Duché n'a pas fortement changé et qu'elle est restée plutôt constante par rapport à la moyenne des pays membres de l'Union européenne.

Evolution au fil du temps

En 2014, parmi les 77 indicateurs analysés, 46 se sont améliorés (↑) par rapport à l'année précédente, tandis que 4 ont stagné (=) et 27 (-) ont détérioré (↓).

Tableau 5
Évolution des indicateurs du LU par rapport à l'année antérieure

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total (77)	↑	27	43	26	39	38	34	47	43	46
	=	19	13	8	6	8	5	2	3	4
	↓	31	21	43	32	31	38	28	31	27
Total des indicateurs		77	77	77	77	77	77	77	77	77

Source : Observatoire de la compétitivité

Par rapport à l'édition précédente, le nombre d'indicateurs ayant connu une progression positive a augmenté de 3 unités (de 43 à 46), tandis que le nombre d'indicateurs ayant connu une détérioration de leur valeur a diminué de 4 unités (de 31 à 27).

3. Analyse par pilier

L'analyse par pilier permet d'appréhender en détail la performance du Luxembourg dans les différents domaines du développement durable. La présente partie permet de relever les faiblesses ainsi que les forces du pays. De même, il est crucial de faire une comparaison « avec soi-même » afin de détecter les domaines ayant connu une dégradation respectivement une amélioration au fil du temps.

1. Performances macroéconomiques

Le vecteur « performances macroéconomiques » est traditionnellement un point fort du Grand-Duché. Pour ce pilier, le Luxembourg défend sa première place. Malgré cette bonne performance, il faut tout de même remarquer que 7 des 12 indicateurs se sont détériorés par rapport à l'édition précédente (p.ex. dette publique, taux de chômage, croissance de l'emploi pour ne citer que ces indicateurs-ci).

2. Emploi

En ce qui concerne le pilier « emploi », le Luxembourg a perdu une place par rapport à l'édition précédente (du 11^{ème} rang au 12^{ème} rang). La majorité des indicateurs sont dans l'orange. Un fait saillant à retenir est la dégradation de l'indicateur taux d'emploi pour les femmes âgées de 55 à 64 ans (32,4%). Ce dernier est tombé dans la zone dite « rouge ».

Le taux d'emploi général, ainsi que le taux d'emploi des hommes, ont également baissé par rapport à l'édition précédente ; au détriment de l'atteinte des objectifs « Europe 2020 » du Grand-Duché.

3. Productivité et coût du travail

Tableau 8

Catégorie C Productivité et coût du travail

Code	Indicateur 2013		LU	Position du LU	UE-28	DE	FR	BE	MIN	MAX
C1	Évolution de la productivité globale des facteurs	↑	-0.10	15 / 28	-0.02	-0.22	-0.08	0.19	CY -2.46	UK 2.47
C2	Évolution de la productivité apparente du travail	↑	0.4	12 / 28	0.4	-0.1	0.4	0.4	IR -2.6	RO 3.7
C3	Productivité horaire du travail en pourcentage des États-Unis	↓	80	6 / 27	58	74	87	85	RO 16	FI 87
C4	Évolution des coûts salariaux unitaires	↑	2.7	23 / 28	0.4	2.1	1.2	1.9	GR -6.8	EE 6

*UE-15 ; **UE-25

La catégorie « Productivité et coût du travail » est le pilier qui a réalisé le plus grand saut parmi tous. Elle fait apparaître une amélioration spectaculaire de 13 places (du 25^{ème} rang au 12^{ème} rang) qui a largement contribué à la meilleure performance dans le classement de l'indice synthétique.

Au total, 3 indicateurs parmi 4 ont enregistré une amélioration de leur valeur par rapport à l'édition précédente. L'indicateur « Evolution de la productivité globale des facteurs » a amélioré sa position de 13 places et se positionne désormais à la 15^{ème} place (en 2012 le Luxembourg fut la lanterne rouge pour cet indicateur). Pourtant, il faut tout de même relever que l'indicateur demeure ancré dans le rouge.

Un autre indicateur ayant enregistré une progression spectaculaire est « l'Evolution de la productivité apparente du travail ». Pour la première fois depuis 2007, cet indicateur affiche une valeur positive (0,4%). Ici, de nouveau le Luxembourg cède la lanterne rouge et se positionne désormais à la 12^{ème} position (+14).

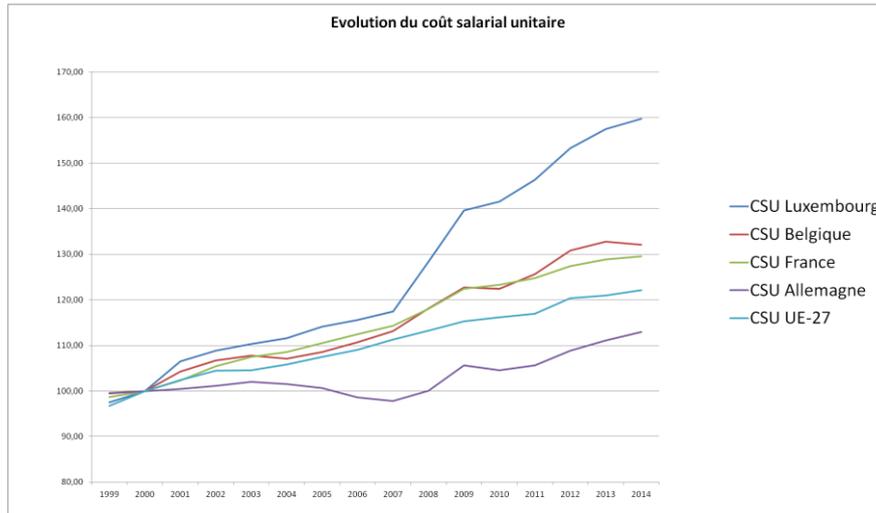
Bien que l'évolution des coûts salariaux unitaires nominaux se soit améliorée par rapport à l'année précédente, le Luxembourg se trouve « dans le rouge » pour cet indicateur. Le pays s'est amélioré de la 28^{ème} place à la 23^{ème}.

Il faut tout de même garder à l'esprit que ce pilier se compte parmi les plus volatiles dans le TBCO. En regardant de près l'évolution du classement de ce pilier (cf. point 4 *infra*), on remarque qu'il enregistre des « bonds » considérables d'une année à l'autre. Une raison pour cette évolution est que le pilier « Productivité et coût du travail » considère des données relatives à une seule année (2013 en l'occurrence) alors que le Luxembourg souffre surtout d'un problème d'absence de gains de productivité et de déconnexion entre le coût salarial et la productivité sur une période pluriannuelle et notamment depuis le début de la crise (évolution de la productivité horaire du travail de -12% entre 2007 et 2012⁷ ou encore -15% pour la productivité globale des facteurs pour la même période).

La même logique s'applique à l'évolution du CSU (c'est-à-dire le coût salarial associé à une unité de valeur ajoutée en termes réels) qui continue à grimper significativement plus vite que la moyenne européenne. Il conviendrait de s'inspirer du système proposé dans le cadre de la procédure européenne des déséquilibres macroéconomiques qui considère la moyenne ou la valeur cumulée de plusieurs années au niveau notamment du CSU. En se basant sur des valeurs pluriannuelles, le classement deviendrait plus robuste et reflèterait mieux les problèmes inhérents dont souffre le Luxembourg en termes de compétitivité.

Notons encore que c'est dans l'industrie manufacturière où les évolutions pluriannuelles les plus marquées ont été observées : évolution des CSU de 2000 à 2013 égale à 73,3% au Luxembourg, contre 6,5% en Belgique, 2,1% en France et -0,8% en Allemagne selon la base de données AMECO de la Commission européenne.

⁷ Données disponibles en mai 2014 sur base de la nomenclature SEC95.



Graphique 1 : Evolution du coût salarial unitaire (économie totale)

4. Fonctionnement du marché

Pour cette catégorie, l'on remarque un « *status quo* » entre 2010 et 2013. Seul fait saillant à relever est le prix (affiché) du gaz pour les utilisateurs industriels qui continue à augmenter tout en restant ancré dans le rouge. L'importante facture énergétique constitue avant tout un sérieux handicap pour les très nombreuses PME luxembourgeoises.

Il faut par ailleurs constater que les données utilisées dans cette catégorie sont plutôt anciennes et ce pilier mérite sans doute d'être revu en profondeur.

5. Cadre institutionnel et réglementaire

Pour ce pilier, on observe une détérioration de certains indicateurs comme l'indice de l'efficacité de l'administration, du respect de la loi ou encore de la qualité de réglementation. Au total, le Luxembourg perd une place et se positionne désormais à la 3^{ème} place.

Il faut par ailleurs constater qu'avec un taux d'imposition des sociétés affiché de 29,22%, le Luxembourg se classe qu'à la 22^{ème} place sur les 28 Etats membres de l'UE.

Or, dans ce contexte, l'introduction de mesures héritées de discussions de type BEPS conduira sans doute à terme à un élargissement des bases taxables, de sorte que certains pays se proposent, dans une logique de concurrence et d'attractivité fiscales, de revoir les taux d'imposition des sociétés vers le bas. Le Luxembourg pourra-t-il maintenir son taux d'affichage de proche de 30%, alors que ce taux est déjà parmi les plus élevés dans l'UE et que d'autres Etats reverront selon toute vraisemblance leurs taux à la baisse ?

6. Entrepreneuriat

Le « *status quo* » règne également dans la catégorie « entrepreneuriat ». Le Luxembourg garde sa 18^{ème} place. La propension à entreprendre en %⁸ ainsi que la part des emplois indépendants dans l'emploi ont diminué et se classent dans la zone « orange », respectivement la zone « rouge ».

Le seul indicateur « dans le vert » est celui relatif au changement net de la population des entreprises en % (qui prend en compte des données de l'année 2010).

Dans ce contexte, il convient également de rappeler le rôle de la Chambre de Commerce en tant que partenaire incontournable des entrepreneurs au Grand-Duché. Elle soutient activement la création ainsi que la reprise d'entreprise en accompagnant les entrepreneurs par du conseil et de l'assistance dans les démarches administratives. Le manque de dynamisme entrepreneurial est certes un point faible du Luxembourg comme soulevé par le pilier « Entrepreneuriat ». Pour changer cette donne, il faut entamer un travail de longue haleine dont la Chambre de Commerce se fait une priorité pour faire progresser et de profiter au mieux du potentiel entrepreneurial qui réside au Luxembourg.

7. Education et formation

En ce qui concerne la catégorie « Education et formation », 4 indicateurs sur 5 se sont améliorés par rapport à l'année dernière. Ce sont des indicateurs « output » comme la part des ressources humaines dans la science, l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que le taux de jeunes ayant quitté prématurément l'école qui connaissent une progression et qui continuent à solidifier leur positionnement dans le « top 10 ». Au total, pour cette catégorie, le Luxembourg progresse de 2 rangs (13^{ème} à la 11^{ème} place).

Tableau 12
Catégorie G Éducation et formation

Code	Indicateur		LU	Position du LU	UE-28	DE	FR	BE	MIN	MAX
G1	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements publics en SPA (2011)	→	13033	28 / 28	6914	7493	7716	9088	RO 2088	LU
G2	Population ayant atteint au moins une formation de deuxième cycle du secondaire en % (2013)	↑	80.5	14 / 28	75.2	86.3	75.1	72.8	PO 40	LT 93.4
G4	Part des ressources humaines en sciences et technologie (RHST) dans l'emploi total en % (2013)	↑	58.6	1 / 28	42.9	45.7	48.1	50.3	RO 25.7	LU
G5	Apprentissage tout au long de la vie en % de la population âgée de 25-64 ans (2013)	↑	14.4	7 / 28	10.4	7.8	17.7	6.7	BU 1.7	DK 31.4
G6	Jeunes ayant quitté prématurément l'école en % (2013)	↑	6.1	5 / 28	11.9	9.9	9.7	11.0	CR 3.7	ES 23.5

⁸ Cet indicateur est le fruit d'une enquête qualitative sur l'opinion publique sur le statut professionnel. La question posée à l'échantillon des personnes interrogées est la suivante : « Supposons que vous puissiez choisir entre divers types de métiers, que préféreriez-vous : être un employé ou être indépendant ? »

8. Economie de la connaissance

Cette catégorie continue à défendre sa 8^{ème} place. Ceci n'est pas surprenant vu que seulement 2 indicateurs sur 15 ont été mis à jour en 2013. Pour tous les autres, les dernières données datent de 2012 au mieux.

9. Cohésion sociale

Cette catégorie enregistre un recul en termes de positionnement. Le Luxembourg perd 3 places par rapport à l'édition précédente (5^{ème} au 8^{ème} rang). Ce sont notamment l'indicateur GINI et le taux de risque de pauvreté qui ont contribué à cette évolution.

Tableau 14
Catégorie I Cohésion sociale

Code	Indicateur		LU	Position du LU	UE-28	DE	FR	BE	MIN	MAX
I1	Coefficient de GINI (2013)	↓	30	13 / 28	30.6	29.7	30.5	26.6	SK 24.2	BU 35.4
I2	Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux en % (2013)	↓	15.9	14 / 28	16.9	16.1	14.1	15	CZ 8.6	GR 23.1
I3	Taux de risque de persistance de la pauvreté en % (2013)	→	7.1	7 / 27	10.2	10.4	7	9.8	SE 4.1	RO 18.2
I4	Espérance de vie à la naissance en nombre d'années (2012)	↑	81.5	5 / 28	80.3	81	82.1	80.5	LT 74.1	IT 82.4
I5	Écart des rémunérations entre hommes et femmes en % de la rémunération horaire brute des hommes salariés (2012)	→	13.6	5 / 28	21.7	25.6	14.1	15	SL 7	EE 28.9

10. Environnement

Il s'agit du talon d'Achille du Luxembourg. Quasiment tous les indicateurs demeurent dans le rouge, expliquant ainsi la 26^{ème} place du Luxembourg dans le pilier.

Point positif : les indicateurs dont les chiffres sont disponibles pour 2013 affichent une progression positive.

Tableau 15
Catégorie J Environnement

Code	Indicateur		LU	Position du LU	UE-28	DE	FR	BE	MIN	MAX
J1	Nombre de certifications ISO 9001 par millions d'habitants (2013)	↑	482	22 / 28	880	686	451	342	DK 273	IT 2697
J2	Nombre de certifications ISO 14001 par millions d'habitants (2013)	↑	165.72	15 / 28	218	97	121	103	PO 57	CZ 456
J3	Total des émissions de gaz à effet de serre (en indice 1990=100) (2012)	↑	98	20 / 28	82	77	89	83	LT 43	MT 157
J4	Part des énergies renouvelables (2012)	↑	3.10	27 / 28	14.1	12.40	13.4	6.8	MT 1.4	SE 51
J5	Déchets municipaux générés en kg par personne et par année (2012)	↑	662	26 / 28	492	611	534	456	EE 279	DK 668
J6	Intensité énergétique en kg d'équivalent pétrole par milliers d'€ (2012) ¹⁰	↑	134	7 / 28	143	129	143	172	IR 83	BU 670
J7	Répartition par mode de transport du transport de voyageurs – Part en pourcentage du transport par voiture en passager kilomètre (pkm) (2012)	↑	105	25 / 27	92.3	93.9	95.2	97.6	SK 103.5	GR 103.4

* * * * *

4. Classement général du Luxembourg par pilier entre 2000 et 2013

Tableau 18
Classement du Luxembourg par catégorie entre 2000 et 2013

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Performances macroéconomiques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Emploi	13	14	13	15	17	16	17	17	19	11	9	11	11	12
Productivité et coût du travail	4	25	8	18	10	7	12	3	26	20	13	24	25	12
Fonctionnement des marchés	16	13	13	13	10	15	12	16	16	10	11	10	14	14
Cadre institutionnel et réglementaire	6	6	3	3	3	3	5	4	4	3	3	2	2	3
Entrepreneuriat	14	17	23	19	18	22	21	26	23	20	19	18	18	18
Éducation et formation	23	24	23	24	22	22	23	24	23	14	12	11	13	11
Économie de la connaissance	7	9	8	8	6	6	6	6	6	6	7	6	8	8
Cohésion sociale	6	13	11	11	8	10	11	9	6	10	5	5	5	8
Environnement	24	20	14	22	28	28	28	27	27	27	28	27	27	26

Source : Observatoire de la compétitivité

5. Conclusions et remarques complémentaires

- Les pays considérés par le **TBCO** sont les **Etats membres de l'Union européenne**. Si un classement entre pays européens n'est pas dénué de sens, il ne répond pour autant pas à la question de savoir si l'Europe, en tant que telle, est compétitive à l'échelle internationale. Or, c'est là où le bât blesse, car comment autrement expliquer l'écart significatif entre, particulièrement, la mini-croissance européenne et la croissance vigoureuse américaine, notamment depuis la crise ? En effet, les chiffres parlent d'eux mêmes : sur la période 2012-2014, l'UE atteint une « croissance » moyenne de +0,3% (-0,1% pour la zone euro), contre +2,2% pour l'économie américaine. Pour 2015 et 2016, est prévue une croissance moyenne de 1,8% au sein de l'Union (1,2% en zone euro), contre +3,2% outre-Atlantique. L'on ne doit pas pour autant se limiter à ce constat: les décideurs tant européens que nationaux doivent en tirer les bonnes leçons et rectifier le tir si nous voulons endiguer l'inquiétante panne de croissance européenne. Une première étape pourrait consister en la réalisation d'une ambitieuse étude sur l'écart de compétitivité entre l'Europe et les Etats-Unis.
- Au niveau comparatif, les deux pays baltes que sont l'Estonie et la Lituanie ont connu une détérioration considérable dans le classement. En 2012, les deux pays devançaient le Luxembourg. En 2013, l'Estonie a perdu 8 places respectivement 3 places pour la Lituanie. Cette dégradation a aidé au Luxembourg d'améliorer son positionnement.

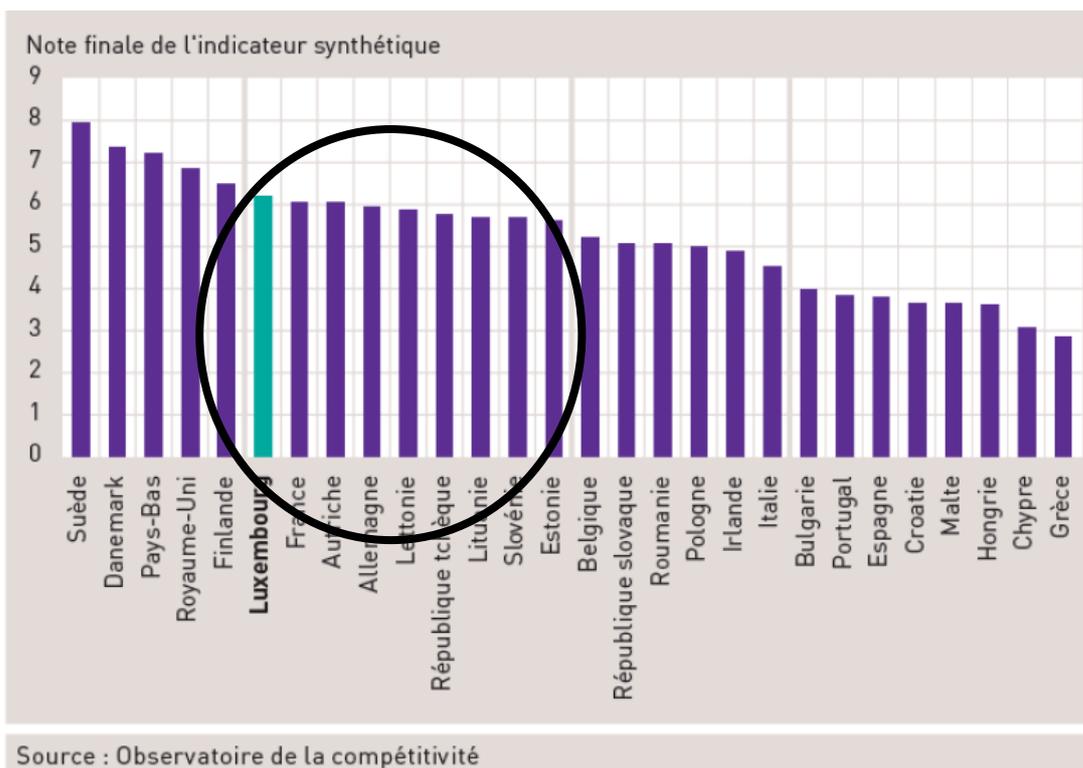
- Au niveau luxembourgeois, les seuls ayant connus une progression importante au niveau du classement sont les piliers « Productivité et coût du travail » et « Education et formation ». C'est notamment grâce à ces deux piliers, ainsi que le fait que seulement 3 catégories sur 10 se sont légèrement affaiblies, que le Grand-Duché est capable de réaliser ce « bond en avant ».

Notamment, les indicateurs « Evolution de la productivité globale des facteurs » ainsi que « Evolution de la productivité apparente du travail » ont permis de catapulter le pays vers l'avant. Donc, le progrès réalisé réside avant tout dans le fait qu'un petit nombre d'indicateurs ont « surperformé », par rapport à une base de comparaison très mitigée.

Il importe par ailleurs de soulever dans ce contexte que le pilier « Productivité et coût du travail » considère des données relatives à une seule année (2013 en l'occurrence) alors que le Luxembourg souffre surtout d'un problème d'absence de gains de productivité et de déconnexion entre le coût salarial et la productivité sur une période pluriannuelle et notamment depuis le début de la crise (évolution de la productivité horaire du travail de -12% entre 2007 et 2012⁹).

- Le fait que le Luxembourg ait pu améliorer son classement général de manière apparemment spectaculaire (de la 13^{ème} à la 6^{ème} place) pourrait par ailleurs s'expliquer en partie par le concours favorable des trois phénomènes suivants :
 1. La 13^{ème} place de l'année **2013** était le plus **mauvais classement** jamais atteint par le Luxembourg. En moyenne, sur la période de 2007 à 2013, le Luxembourg pointait à la 10^{ème} place. Une partie des **gains** réalisés en 2014 peut donc être qualifiée de **mécanique**.
 2. Après la Suède, la Danemark, les Pays-Bas et la Finlande suit, au niveau de l'indice de compétitivité global, un « **cluster** » **de non moins de 9 pays**, mené par le Luxembourg, qui se distinguent de par une « note finale » qui, en termes absolus, est très proche mais qui, en termes relatifs, donne lieu à un classement compris entre la 6^{ème} et la 14^{ème} place. Ainsi, des « **petits** » **changements** au niveau d'indicateurs isolés peuvent avoir une « **grande** » **influence** sur le classement final.

⁹ Données disponibles en mai 2014 sur base de la nomenclature SEC95.



3. Le **passage au nouveau système européen des comptes SEC2010** est probablement aussi un facteur non négligeable à tenir en compte. Comme le TBCO reprend une bonne douzaine d'indicateurs qui se basent sur le PIB, ce changement méthodologique a du potentiel pour influencer, le cas échéant significativement, la performance de certains pays quant à leur classement final, dont le Luxembourg.

Un exemple basé sur les performances macroéconomiques luxembourgeoises permet d'illustrer ce propos :

- Selon la méthode **SEC95**, la croissance du PIB luxembourgeois en **2010** a atteint **3,1%**, suite à une récession de 2009 évaluée à -5,6%. Toujours selon le SEC95, le PIB luxembourgeois était, **fin 2013**, que **0,4% supérieur** (en termes réels) au **PIB fin 2007** (en termes réels).
- Selon la méthode **SEC2010** toutefois, la croissance du PIB en **2010** a atteint **5,1%** (différence : 2,0 pp), suite à la récession de 2009 évaluée à -5,3% (différence : 0,3 pp). De surcroît, selon le SEC2010, le PIB luxembourgeois était, **fin 2013**, déjà **4,5% supérieur** (en termes réels) au **PIB fin 2007** (différence : 4,1 pp).

Annexe : classement final du Luxembourg

Tableau 16
Suite

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
1	Suède	Suède	Suède	Suède	Suède	Suède	Suède
2	Pays-Bas	Pays-Bas	Pays-Bas	Danemark	Danemark	Danemark	Danemark
3	Danemark	Danemark	Danemark	Pays-Bas	Pays-Bas	Pays-Bas	Pays-Bas
4	Finlande	Finlande	Royaume-Uni	Finlande	Finlande	Royaume-Uni	Royaume-Uni
5	Royaume-Uni	Royaume-Uni	Finlande	Royaume-Uni	Royaume-Uni	Finlande	Finlande
6	Slovénie	Slovénie	Répu. tchèque	Luxembourg	Allemagne	Estonie	Luxembourg
7	Estonie	Autriche	Autriche	Allemagne	Autriche	Autriche	France
8	Autriche	Allemagne	Luxembourg	Répu. tchèque	Estonie	Allemagne	Autriche
9	Luxembourg	Répu. tchèque	Slovénie	Estonie	Slovénie	Lituanie	Allemagne
10	Allemagne	Estonie	Allemagne	Autriche	Répu. tchèque	Lettonie	Lettonie
11	Irlande	Luxembourg	Irlande	Slovénie	Luxembourg	Répu. tchèque	Répu. tchèque
12	Lituanie	France	France	France	Lituanie	France	Lituanie
13	France	Irlande	Estonie	Lituanie	France	Luxembourg	Slovénie
14	Répu. tchèque	Bulgarie	Pologne	Lettonie	Irlande	Slovénie	Estonie
15	Lettonie	Belgique	Belgique	Irlande	Lettonie	Irlande	Belgique
16	Belgique	Lituanie	Chypre	Pologne	Roumanie	Pologne	Répu. slovaque
17	Chypre	Croatie	Espagne	Répu. slovaque	Pologne	Répu. slovaque	Roumanie
18	Espagne	Chypre	Italie	Belgique	Belgique	Belgique	Pologne
19	Italie	Pologne	Portugal	Italie	Italie	Bulgarie	Irlande
20	Pologne	Espagne	Croatie	Roumanie	Répu. slovaque	Italie	Italie
21	Répu. slovaque	Roumanie	Bulgarie	Bulgarie	Bulgarie	Roumanie	Bulgarie
22	Croatie	Italie	Roumanie	Chypre	Croatie	Portugal	Portugal
23	Grèce	Répu. slovaque	Répu. slovaque	Portugal	Chypre	Espagne	Espagne
24	Bulgarie	Portugal	Lituanie	Malte	Espagne	Chypre	Croatie
25	Malte	Grèce	Grèce	Espagne	Hongrie	Croatie	Malte
26	Portugal	Malte	Lettonie	Croatie	Portugal	Malte	Hongrie
27	Roumanie	Hongrie	Malte	Hongrie	Malte	Hongrie	Chypre
28	Hongrie	Lettonie	Hongrie	Grèce	Grèce	Grèce	Grèce

Remarque : les pays en gras ont une différence de 5 % au maximum de la note synthétique finale par rapport au Luxembourg

24 novembre 2014
Affaires économiques
Chambre de Commerce